



LE DÉPARTEMENT

ARRÊTÉ MODIFICATIF

portant agrément d'un particulier au titre de
l'accueil familial de personnes âgées ou
personnes adultes handicapées

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL

Pôle social

DIRECTION PERSONNES AGEES - PERSONNES HANDICAPEES
Service vie à domicile et prestations personnes âgées

Place François Mitterrand
CS 71806
73018 Chambéry cedex

Contact : Aurélie FALQUET

☎ 04 79 60 28 96

✉ aurelie.falquet@cg73.fr

- VU La loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale ;
- VU Les décrets n° 2004-1538, 2004-1541 et 2004-1542 du 30 décembre 2004 pris en application de la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 ;
- VU La loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 ;
- VU Le décret n° 2016-1785 du 19 décembre 2016 pris en application de la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;
- VU Le code de l'action sociale et des familles ;
- VU Les conclusions de l'enquête sociale et médico-sociale ;
- VU La demande de madame POINGT formalisée par un courrier adressé à la Direction personnes âgées – personnes handicapées le 12 octobre 2022 ;

ARRÊTE :Article 1

L'agrément d'accueil familial pour personnes âgées ou personnes handicapées adultes est délivré à :

Madame Danielle POINGT
Demeurant : 169 route de la Prairie -N° 5 Lieu-dit Les Grandes Vignes
73310 Serrières-en-Chautagne

Article 2

Cet agrément prendra effet le 15 décembre 2022 et il sera valable jusqu'au renouvellement.

Accusé de réception en préfecture
073-22730019-20221103-2022-DPA-AF-002-AR
Date de réception en préfecture : 03/12/2022

Article 3

Cet agrément autorise l'accueil d'une personne âgée ou personne handicapée adulte à temps complet.

Le temps complet permet également un accueil à temps partiel, en séquentiel, temporaire ou permanent.

Article 4

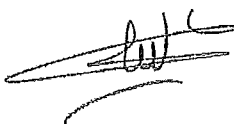
Monsieur le Directeur général des services départementaux et madame la Directrice générale adjointe du Pôle social sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture,
- sur le site internet du Département de la Savoie.

Les autres articles restent inchangés.

Chambéry, le 03 NOV. 2022

Le Président



Pour le Président
La Vice-présidente
déléguée
Corine WOLFF

LE 9 DEC. 2022
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Pour le Président du Conseil Départemental,
Par délégation.



Isabelle ROBERT
Secrétaire générale

